

RCS : TOULON Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 00436 Numéro SIREN : 338 156 946 Nom ou dénomination : ALTI FRANGUI
--

Ce dépôt a été enregistré le 28/03/2019 sous le numéro de dépôt B2019/002630

2050 - Bilan Actif

①

BILAN - ACTIF

DGFP N° 2050 2018

Formulaire obligatoire (article 59 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS ALTI FRANGUI		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		21 Rue Peirasc 83000 TOULON		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		3 3 8 1 5 6 9 4 6 0 0 0 6 7		Néant		☐	
				Exercice N clos le,		30/09/2018	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé		16 586 410		16 586 410			
Greffé du Tribunal de Commerce de Toulon : dépôt n° 2630 en date du 28/03/2019							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	9 582	8 112	1 469
		Fonds commercial (I)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ	52 000	6 048	45 951
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AV	16 586 410	13 766	2 822
		Immobilisations en cours	AX	AY			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	609 908	110 000	499 908
		Créances rattachées à des participations	BD	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE	762	762	
		Prêts	BF	BG	166 051		166 051
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	1 185		1 185
TOTAL (II)		BJ	BK	856 079	138 690	717 389	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	184 964		184 964
		Autres créances (3)	BZ	CA	11 554 303		11 554 303
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	3 617 067	85 448	3 531 619
		Disponibilités	CF	CG	461 704		461 704
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 882		1 882
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	CK	15 819 921	85 448	15 734 473	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	224 139		16 451 862	
		CP					
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS ALTI FRANGUI		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 54 240 ...)		DA	54 240	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	4 444 304	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	5 424	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	8 165 566	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	247 197	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK	10 755	
	TOTAL (I)			DL	12 927 487
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	2 018 034	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	1 387 397	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	52 433	
	Dettes fiscales et sociales		DY	66 508	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	1	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
	TOTAL (IV)		EC	3 524 375	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	16 451 862	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 113 434	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFP N° 2052 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ALTI FRANGUI		Exercice N		Néant ☐ *				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	289 915	FH		FI	289 915	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	289 915	FK		FL	289 915	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	15 370	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	305 286
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	130 106	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 496	
	Salaires et traitements*					FY	219 663	
	Charges sociales (10)					FZ	126 709	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	3 395
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	486 371
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(181 085)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	185 578	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	82 671	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	299 693	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	8 236	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	2 122	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	134 173	
	Total des produits financiers (V)					GP	444 226	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	62 023	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	73 106	
	Différences négatives de change					GS	4 638	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	11 868	
	Total des charges financières (VI)					GU	151 638	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	292 587	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	214 410	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFP N° 2053 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ALTI FRANGUI		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 970	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	5 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	13 938	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	20 908	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	13 180	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	5 938	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	2 966	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	22 085	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 176)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(33 964)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	955 999	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	708 801	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	247 197	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	HY		
		IG		
	(3) Dont {	HP	1 357	
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	15 370	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
Voir état annexe		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2053

SAS ALTI FRANGUI

Cegid Group

Charges et produits antérieurs

SAS ALTI FRANGUI

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous ☒ X
Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature ☐
Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.
Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue { biens				
} services				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

Charges et produits exceptionnels

SAS ALTI FRANGUI

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

X

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13 180
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	5 938
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	2 966
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	22 085
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 970
Produits des cessions d'éléments d'actif	5 000
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	938
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	13 000
Transfert de charges	
TOTAL	20 908

Désignation de la société : SAS ALTI FRANGUI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 16 451 862 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 247 198 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans*
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 8 à 10 ans*
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans*
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans*
- * Mobilier : 5 à 10 ans*

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été comptabilisés en charges de l'exercice.

Titres de participations, titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 4 875 Euro a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 582			9 582
Immobilisations incorporelles	9 582			9 582
– Terrains				
– Constructions sur sol propre	52 000			52 000
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	3 200			3 200
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 389			13 389
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	68 589			68 589
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	615 847		5 939	609 908
– Autres titres immobilisés	762			762
– Prêts et autres immobilisations financières	167 220	17		167 238
Immobilisations financières	783 830	17	5 939	777 908
ACTIF IMMOBILISE	862 001	17	5 939	856 080

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			17	17
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			17	17
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			5 939	5 939
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			5 939	5 939

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Début	Augmentations	Diminutions	Fin
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations	7 416	697		8 113
Total Immobilisations incorporelles	7 416	697		8 113
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions sur sol propre	4 749	1 300		6 049
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements				
Installations techniques matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements, aménagements d	1 460	400		1 860
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier	10 908	999		11 907
Emballages récupérables et divers				
Total Immobilisations corporelles	17 117	2 699		19 816
TOTAL GENERAL	24 533	3 396		27 929

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 11 908 388 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	166 052		166 052
Autres	1 186		1 186
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	184 964	184 964	
Autres	11 554 304	11 554 304	
Charges constatées d'avance	1 882	1 882	
Total	11 908 388	11 741 150	167 238
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	4 599
Etat – produits à recevoir	3 409
Total	8 008

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	110 762			110 762
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	38 547	62 024	15 122	85 448
Total	149 309	62 024	15 122	196 211
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières		62 024	2 122	
Exceptionnelles			13 000	

Les valeurs mobilières font l'objet d'une dépréciation par le biais d'une provision à hauteur de 85 448 Euro.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 54 240,00 Euro décomposé en 1 356 titres d'une valeur nominale de 40,00 Euro.

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	8 728	2 966	939	10 755
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	8 728	2 966	939	10 755
<i>Répartition des dotations et reprises :</i>				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		2 966	939	

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 524 375 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts et dettes diverses	3 314 051	1 903 110	1 031 881	379 060
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts	2 018 034	608 238	1 031 881	377 915
Découverts et concours bancaires				
Emprunts et dettes financières divers (**)	1 296 016	1 294 872		1 145
Dettes Fournisseurs & comptes rattachés	52 433	52 433		
Dettes fiscales et sociales	66 509	66 509		
Dettes immobilisations & cptes rattachés				
Autres dettes	91 382	91 382		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	3 524 375	2 113 435	1 031 881	379 060
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	599 651			
(**) Dont envers les associés	1 294 872			

Notes sur le bilan**Charges à payer**

	Montant
Fourniss fact a recevoir	49 247
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	7 484
Associé – intérêts courus – ab	19 517
Associé – intérêts courus – gb	3 161
Associé – intérêts courus – th	984
Dettes provis. pr congés à payer	7 954
Personnel – autres charges à payer	1 495
Org sociaux charg a pay	2 244
Charges soc.13eme mois	745
Charges sociales sur cp	3 959
Etat charges a payer	2 650
Total	99 440

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges const d avance	1 882		
Total	1 882		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Caution solidaire au profit du C.Agricole – Emprunt souscrit par filiale SCI Patrimoine Agricole (1.5 M€)	1 009 344
Caution solidaire au profit de CIC Est – Pret souscrit par filiale Sarl Jsge (50 400 €)	28 624
Caution solidaire au profit de C.Agricole – Pret souscrit par filiale Ibox Gest.Loc (100 000 €)	58 412
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit–bail mobilier	
Engagements de crédit–bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Nantissement Comptes Titres HSBC – Garantie ligne credit filiale Stone Riviera (1.8 M€)	1 800 000
Nantissement Comptes titres Banque privée 1818– Garantie emprunt souscrit– Sarl Jsge – C.Epargne (550 K€)	282 503
Gage de monnaie et Instruments financiers –Placements MMS– au profit de MMS – Emprunt MMS (2.4M€)	476 745
Gage de monnaie et Instruments financiers – Placements MMS– au profit de MMS – Emprunt MMS (2 M€)	1 485 503
Nantissement 100 % parts sociales Ibox Gest.Loc au profit du C.Agricole– Emprunt 234 K€	158 613
Emprunts en cours – Intérêts restant à payer	110 308
Total	5 410 052
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en Euro
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Sarl jsge – Nantissement fonds de commerce au profit Alti Frangui	350 000
Sarl jsge – Abandon de ce groupe avec clause de retour à meilleure fortune	79 000
Autres engagements reçus	429 000
Total	429 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE d'un montant de 4 875 Euro, comptabilisé au compte 64900000 conformément aux recommandations de l'ANC, a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 4 400 Euro

Opérations faites en commun

Nature	Bénéfice	Perte
<i>Quote part résultat s/opér.comm.</i>	185 579	
Quote-part des Bénéfices réalisés en commun	185 579	
<i>Quote part de résultat s/opér.comm.</i>		82 671
Quote-part des Pertes réalisées en commun		82 671

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	30/09/2018	30/09/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 970	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 000	9 700
Reprises sur provisions et transferts de charge	13 939	
Total des produits exceptionnels	20 909	9 700
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13 180	45
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 939	9 700
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 966	2 966
Total des charges exceptionnelles	22 085	12 711
Résultat exceptionnel	-1 176	-3 011

Notes sur le compte de résultat

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13 180	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	5 939	
Amortissements dérogatoires	2 966	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 970
Produits des cessions d'éléments d'actif		5 000
Amortissements dérogatoires		939
Provisions pour dépréciation		13 000

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2012, la société SAS ALTI FRANGUI est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ALTI FRANGUI. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Le groupe fiscalement intégré comprend, outre la société Alti Frangui, 4 sociétés filiales détenues à plus de 95% :

- Sarl Stone riviéra
- Sarl Domaine de la Baratonne
- Sarl Bleu Azur
- Sarl Ibox Gestion Location

La sarl Baratonne, qui faisait partie du groupe fiscalement intégré, a été absorbée par la Sarl Domaine de la Baratonne au 01/10/2017.

La société Alti Frangui est seule redevable légal de l'impôt sur les bénéfices pour les structures composant le groupe fiscal.

Le résultat fiscal groupe de l'exercice 2017/2018 est déficitaire ; aucune charge d'impôt sur les sociétés n'est comptabilisée dans les comptes clos au 30/09/2018.

Un produit d'impôt sur les bénéfices, relatif aux filiales bénéficiaires fiscalement, est comptabilisé pour un total de 33 964 €.

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	54 240	54 240	54 240	54 240	54 240
Nombre d'actions ordinaires	1 356	1 356	1 356	1 356	1 356
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	118 725	74 498	125 379	295 921	289 915
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	524 745	515 375	20 652	-1 282 015	265 558
Impôts sur les bénéfices		-3 659	-15 120	-75 179	-33 964
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	337 670	213 994	-294 206	3 567	247 198
Résultat distribué		94 488			
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	386,98	382,77	26,38	-890,00	220,89
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	249,02	157,81	-216,97	2,63	182,30
Dividende distribué		69,68			
Personnel					
Effectif salariés	6	6	6	6	6
Montant de la masse salariale	181 715	179 944	182 481	194 459	219 663
Montant des sommes versées en avantages sociaux	97 631	99 643	105 871	102 799	126 709

Filiales et Participations

INFORMATIONS FINANCIERES	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES SANS DERNIER RESULTAT (*)	% DU CAPITAL DETENU	VALEUR COMPT TITRES DETENUS BRUTE	NETTE	PRETS & AVANCES CONSENTIS	MT CAUTIONS & AVALS DONNES	CA HT DERN. EX. ECOULE	RESULTAT DERN. EX. CLOS	Q.P. RESULTAT AU COURS EX.	DIVIDENDES ENCAISSES AU COURS EX.
SARL STONE RIVIERA C2J (2)	16 000	46 048	100,00	60 183	60 183	125 928	1 800 000	686 407	123 177		240 000
SARL BLEU AZUR (2)	200 000	5 625	100,00	100 002	0			0	-900		
SCI JONZONDEU (1)	2 000	2 000	50,00	1 000	1 000	33 243		0	-11 227	-5 614	
SCI ELIANE (1)	1 000	1 000	50,00	500	500	0		0	-55	-27	
SARL DOMAINE DE LA BARATONNE (2)	10 000	-1 604 247	100,00	10 000	0	1 537 928		588 697	-124 989		
SAS BM FINANCES (1)	50 000	118 484	50,00	25 000	25 000	0		0	-18 703		
SCI PATRIMOINE AGRICOLE (1)	1 000	1 000	97,00	970	970	4 780 589	1 009 344	132 000	-74 326	-72 096	
SCI PORT LA GALERE (1)	1 524	-41 002	100,00	51 431	51 431	1 635 246		310 311	175 389	175 389	
SCI IMPERIALES SANGUINAIRES (1)	2 000	2 000	50,00	1 000	1 000	432 045		0	-480	-240	
SCI PATRIMOINE G (1)	1 000	1 000	10,00	100	100	251 276		40 441	-44 923	-4 492	
SCI PATRIMOINE T (1)	1 000	1 000	10,00	100	100	9 644		15 251	-1 008	-101	
SARL J.S.G.E (1)	102 000	164 368	50,00	34 001	34 001	190 552	28 624	841 152	-14 711		
SAS NOUN ELECTRIC (1)	400 000	-43 982	4,00	100 000	100 000	0		778 224	-571 571		
SCI RASCASSE (1)	1 200	1 200	66,67	800	800	144 134		24 609	15 284	10 190	
SARL IBOX GESTION LOCATION (2)	10 000	63 807	100,00	207 219	207 219	100 000	58 412	907 208	97 260		
SCI AGT (1)	1 000	1 200	20,00	200	200	2 204 767		113 216	-502	-100	

- (*) y compris le capital social

(1) Exercice clos au 31/12/2017

(2) Exercice clos au 30/09/2018

ALTI FRANGUI

Société par Actions Simplifiée
au capital de 54 240 €

Siège social : 21 rue Peiresc
83000 TOULON

RCS TOULON B 338 156 946 (1986 B 436)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 31 JANVIER 2019**

TROISIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice clos le **30 septembre 2018** s'élevant à **247 197 €** comme suit :

- à titre de distribution de dividendes aux associés la somme de Cent Cinq Mille Euros, ci	105 000 €
- le solde, soit la somme de Cent Quarante Deux Mille Cent Quatre Vingt Dix Sept Euros au crédit du compte « autres réserves »	<u>142 197 €</u>
SOIT L'INTEGRALITE DU RESULTAT A AFFECTER	247 197 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT**





MC Audit
COMMISSARIAT AUX COMPTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS DU 30 SEPTEMBRE 2018

SAS ALTI FRANGUI

21 rue Peiresc

83 000 TOULON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

SAS ALTI FRANGUI

Relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2018

A l'assemblée générale des actionnaires de la société ALTI FRANGUI,

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ALTI FRANGUI** relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'assemblée générale des actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'assemblée générale des actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et aux participations réciproques ainsi qu'à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ALTI FRANGUI ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.



En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bandol, le 17 mars 2019

Jean-françois MATHIEU
Commissaire aux Comptes
MC AUDIT


MC AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes

SAS au capital de 1 000 euros
Inscrite près de la CRCC d'Aix-en-Pce - Bastia
276 ch. de Roumpinas, Imm. Horus, 83150 BANDOL
Tél. : 04 94 62 67 94 - Fax : 04 94 90 63 32
RCS TOULON 801 903 550 00011

COMPTES ANNUELS

SAS ALTI FRANGUI

21 Rue Peiresc

83000 TOULON

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
ACTIF				
<i>Capital souscrit non appelé</i>				
<i>Immobilisations incorporelles</i>	9 582	8 113	1 469	2 166
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	9 582	8 113	1 469	2 166
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>	68 589	19 816	48 774	51 473
Terrains				
Constructions	52 000	6 049	45 951	47 251
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	16 589	13 767	2 822	4 221
Immob. en cours / Avances & acomptes				
<i>Immobilisations financières</i>	777 908	110 762	667 146	673 068
Participations et créances rattachées	609 908	110 000	499 908	505 847
Autres titres immobilisés	762	762		
Prêts	166 052		166 052	166 052
Autres immobilisations financières	1 186		1 186	1 168
ACTIF IMMOBILISE	856 080	138 691	717 389	726 707
<i>Stocks</i>				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Créances</i>	11 739 268		11 739 268	11 903 035
Clients et comptes rattachés	184 964		184 964	210 685
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	52 692		52 692	41 075
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	8 171		8 171	5 406
Autres créances	11 493 441		11 493 441	11 645 869
<i>Divers</i>	4 080 654	85 448	3 995 206	4 693 204
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement	3 617 068	85 448	3 531 619	4 023 992
Disponibilités	461 704		461 704	667 376
Charges constatées d'avance	1 882		1 882	1 835
ACTIF CIRCULANT	15 819 922	85 448	15 734 473	16 596 238
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	16 676 002	224 139	16 451 862	17 322 945



Bilan

	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	54 240	54 240
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	4 444 304	4 444 304
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	5 424	5 424
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	8 165 566	8 161 999
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	247 198	3 567
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	10 755	8 728
CAPITAUX PROPRES	12 927 487	12 678 262
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	2 018 034	2 620 920
Découverts et concours bancaires		25
Emprunts et dettes financières diverses	1 145	1 145
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	1 386 253	1 892 459
EMPRUNTS ET DETTES DIVERSES	3 405 432	4 514 549
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 433	37 745
Personnel	9 449	8 573
Organismes sociaux	21 011	32 364
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	33 398	46 479
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	2 650	4 972
Dettes fiscales et sociales	66 509	92 388
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1	1
Produits constatés d'avance		
DETTES	3 524 375	4 644 683
Ecart de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	16 451 862	17 322 945



Compte de Résultat

	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue	289 915	295 921	-6 006	-2,03
Production stockée				
Subventions d'exploitation				
Autres produits	15 371	10 186	5 185	50,90
Total des produits	305 286	306 107	-821	-0,27
CONSOMMATION M/SES & MA				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.				
Variation de stock (m.p.)				
Total des consommations				
MARGE SUR M/SES & MAT	305 286	306 107	-821	-0,27
CHARGES				
Autres achats & charges externes	130 107	133 376	-3 269	-2,45
Impôts, taxes et vers. assim.	6 497	9 240	-2 744	-29,69
Salaires et Traitements	219 663	194 459	25 204	12,96
Charges sociales	126 709	102 799	23 910	23,26
Amortissements et provisions	3 396	3 898	-503	-12,89
Autres charges		1	-1	-100,00
Total des charges	486 372	443 774	42 598	9,60
RESULTAT D'EXPLOITATION	-181 086	-137 667	-43 419	31,54
Produits financiers	444 226	1 413 616	-969 390	-68,58
Charges financières	151 638	1 303 927	-1 152 289	-88,37
RESULTAT FINANCIER	292 588	109 689	182 899	166,74
Opérations en commun	102 908	-40 623	143 531	-353,32
RESULTAT COURANT	214 410	-68 601	283 011	-412,55
Produits exceptionnels	20 909	9 700	11 209	115,56
Charges exceptionnelles	22 085	12 711	9 374	73,75
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 176	-3 011	1 835	-60,94
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	-33 964	-75 179	41 215	-54,82
RESULTAT DE L'EXERCICE	247 198	3 567	243 631	NS



Désignation de la société : SAS ALTI FRANGUI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 16 451 862 Euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 247 198 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts d'actes nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 8 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été comptabilisés en charges de l'exercice.

Titres de participations, titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.



Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 4 875 Euro a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 582			9 582
Immobilisations incorporelles	9 582			9 582
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	52 000			52 000
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 200			3 200
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 389			13 389
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	68 589			68 589
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	615 847		5 939	609 908
- Autres titres immobilisés	762			762
- Prêts et autres immobilisations financières	167 220	17		167 238
Immobilisations financières	783 830	17	5 939	777 908
ACTIF IMMOBILISE	862 001	17	5 939	856 080



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			17	17
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			17	17
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			5 939	5 939
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			5 939	5 939



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Début	Augmentations	Diminutions	Fin
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations	7 416	697		8 113
Total Immobilisations incorporelles	7 416	697		8 113
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions sur sol propre	4 749	1 300		6 049
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements				
Installations techniques matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements, aménagements d	1 460	400		1 860
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier	10 908	999		11 907
Emballages récupérables et divers				
Total Immobilisations corporelles	17 117	2 699		19 816
TOTAL GENERAL	24 533	3 396		27 929



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 11 908 388 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	166 052		166 052
Autres	1 186		1 186
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	184 964	184 964	
Autres	11 554 304	11 554 304	
Charges constatées d'avance	1 882	1 882	
Total	11 908 388	11 741 150	167 238
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	4 599
Etat – produits à recevoir	3 409
Total	8 008



Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	110 762			110 762
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	38 547	62 024	15 122	85 448
Total	149 309	62 024	15 122	196 211
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières		62 024	2 122	
Exceptionnelles			13 000	

Les valeurs mobilières font l'objet d'une dépréciation par le biais d'une provision à hauteur de 85 448 Euro.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 54 240,00 Euro décomposé en 1 356 titres d'une valeur nominale de 40,00 Euro.



Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	8 728	2 966	939	10 755
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	8 728	2 966	939	10 755
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		2 966	939	



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 524 375 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts et dettes diverses	3 314 051	1 903 110	1 031 881	379 060
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts	2 018 034	608 238	1 031 881	377 915
Découverts et concours bancaires				
Emprunts et dettes financières divers (**)	1 296 016	1 294 872		1 145
Dettes Fournisseurs & comptes rattachés	52 433	52 433		
Dettes fiscales et sociales	66 509	66 509		
Dettes immobilisations & cptes rattachés				
Autres dettes	91 382	91 382		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	3 524 375	2 113 435	1 031 881	379 060
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	599 651			
(**) Dont envers les associés	1 294 872			



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourniss fact a recevoir	49 247
Int.courus s/cmp.aup.ctabl.t.crédit	7 484
Associé – intérêts courus – ab	19 517
Associé – intérêts courus – gb	3 161
Associé – intérêts courus – tb	984
Dettes provis. pr congés à payer	7 954
Personnel – autres charges à payer	1 495
Org sociaux charg a pay	2 244
Charges soc. 13eme mois	745
Charges sociales sur cp	3 959
Etat charges a payer	2 650
Total	99 440



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges const d avance	1 882		
Total	1 882		



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Caution solidaire au profit du C.Agricole – Emprunt souscrit par filiale SCI Patrimoine Agricole (1.5 M€)	1 009 344
Caution solidaire au profit de CIC Est – Pret souscrit par filiale Sarl Jsge (50 400 €)	28 624
Caution solidaire au profit de C.Agricole – Pret souscrit par filiale Ibox Gest.Loc (100 000 €)	58 412
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Nantissement Comptes Titres HSBC – Garantie ligne credit filiale Stone Riviera (1.8 M€)	1 800 000
Nantissement Comptes titres Banque privée 1818– Garantie emprunt souscrit– Sarl Jsge – C.Epargne (550 K€)	282 503
Gage de monnaie et Instruments financiers –Placements MMS– au profit de MMS – Emprunt MMS (2.4M€)	476 745
Gage de monnaie et Instruments financiers – Placements MMS– au profit de MMS – Emprunt MMS (2 M€)	1 485 503
Nantissement 100 % parts sociales Ibox Gest.Loc au profit du C.Agricole– Emprunt 234 K€	158 613
Emprunts en cours – Intérêts restant à payer	110 308
Total	5 410 052
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



Autres informations

Engagements reçus

	Montant en Euro
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Sarl jsge – Nantissement fonds de commerce au profit Alti Frangui	350 000
Sarl jsge – Abandon de cc groupe avec clause de retour à meilleure fortune	79 000
Autres engagements reçus	429 000
Total	429 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

